

Présidence de M. Roland Rapaz, président

Membres absents excusés : Benoît Biéler, Marie Deveaud, Ulrich Doepper, André Gebhardt, Fabrice Ghelfi, Nicolas Gillard, Nicole Graber, Albert Graf, Claude Grin, Philippe Jacquat, Evelyne Knecht, Olivier Martin, Stéphane Michel, Jean Mpoy, Denis Pache, Bertrand Picard, Graziella Schaller, Sandrine Schlienger, Myriam Tétaz, Namasivayam Thambipillai, Jean-Pierre Thurre, Magali Zuercher.

Membres absents non excusés : Mathieu Blanc.

Membres présents	77
Membres absents excusés	22
Membre absent non excusé	1
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Le président

Annonce qu'une séance simple a été ajoutée le 31 mai 2011. Elle débutera à 19h30. Il annonce que la séance double initialement prévue le 21 juin est annulée et remplacée par une séance double le 20 juin débutant à 18h00. Il annonce que la séance simple du 22 juin devant initialement débuter à 19h00 a été avancée et débutera à 18h00.

Informe l'Assemblée que M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX), s'absentera entre 19h00 et 20h15 environ pour aller représenter la Municipalité.

Lettre

de Monsieur Jacques Etienne Rastorfer, datée du 10 mai 2011, annonçant le retrait de son postulat intitulé « Pour une publication plus dynamique du Bulletin du Conseil communal. » - R71, déposé le 15 juin 2010.

Lettre

de la Municipalité (8 avril 2011) demandant l'urgence pour les points :

- R 96 – Rapport-préavis N° 2010/38 : Efficacité énergétique, économie d'énergie et réduction des émissions de CO₂. Réponses à une motion et à quatre postulats.
- R 101 – Préavis N° 2011/02 : Réfection des réseaux de collecteurs communaux et intercommunaux de concentration des eaux usées dans les cours d'eau. Finalisation du chemin piétonnier de la Vuachère.

Lettre

de la Municipalité (15 mai 2011) demandant l'urgence pour les points :

- R 87 – Préavis N° 2010/57 : Centre funéraire de Montoie : ultime étape de la réfection des toitures ; remplacement de l'ensemble des vitrages du bâtiment et des verrières des chapelles A et B ; rafraîchissement des peintures ; rénovation du revêtement de sol de tous les couloirs de service ; réfection des conduites d'eau froide ; remplacement du mobilier des halls des chambres mortuaires.
- R 110 – Préavis N° 2011/01 : Dépollution des terres contaminées sur le site équestre du Chalet-à-Gobet.

**Communications
municipales**

- 6 avril 2011 : Assemblée générale de Lausanne Région.
- 8 avril 2011 : Addenda au plan partiel d'affectation n° 721 Flon supérieur – Arrêt du 9 février 2011 du TF.
- 11 avril 2011 : Accord partiel avec Swisscom pour le déploiement du réseau FTTH.
- 11 avril 2011 : Ouverture d'un compte d'attente – Remplacement de la chaudière à vapeur numéro 4 de l'usine de Pierre-de-Plan.
- 11 avril 2011 : Information à la Commission des finances en cas de modifications de tarifs, taxes, redevances ou émoluments.
- 15 avril 2011 : Groupe scolaire de la Vallée de la Jeunesse – Assainissement des façades – Demande d'ouverture d'un compte d'attente pour un concours de projet et concours d'idées.
- 18 avril 2011 : Ouverture d'un compte d'attente pour le Schéma directeur de l'Ouest lausannois – Chantier 2.
- 26 avril 2011 : Prolongement de la ligne tl n° 3 – Mandats d'étude sur le réaménagement du chemin de Maillefer et du carrefour Maillefer – Aloys-Fauquez – Ouverture d'un compte d'attente.
- 26 avril 2011 : Quartier Vallon-Industrie – Mise en valeur du quartier – Ouverture d'un compte d'attente.
- 26 avril 2011 : remise de la Médaille d'or de la Ville de Lausanne.

Motion

Dépôt

de Mme Isabelle Truan (LE) : « Pour la réciprocité entre mesures énergétiques et taxes. »

Interpellation

Dépôt

M. Fabrice Ghelfi (Soc.) et consorts « Les Zurichois ne veulent pas de la Télé, va-t-elle mourir ? »

Interpellation

Dépôt

M. Claude-Alain Voiblet (UDC) et consorts « Quand culture et politique partisane ne font pas très bon ménage ! »

Interpellation

Dépôt

M. Pierre-Yves Oppikofer (AGT) et consorts « Quelle est la position de la Ville de Lausanne et que compte faire la Municipalité concernant la protection des délégués syndicaux au sein de Transports publics de la région Lausannoise (tl) ? »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée à l'unanimité par le Bureau légal du Conseil communal.

Questions orales

- I. M^{me} Thérèse de Meuron (LE) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX).
- II. M. Jean-Charles Bettens (SOC) ; M^{me} Silvia Zamora, directrice de Culture, Logement Patrimoine (CLP).
- III. M. Axel Marion (LE) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX).
- IV. M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX).
- V. M. Johan Pain (AGT) ; M. Jean-Christophe Bourquin, directeur de Sécurité sociale et Environnement (SSE).
- VI. M^{me} Elisabeth Wermelinger (SOC) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sécurité publique et Sports (SPS).

Rapport s/Préavis
N° 2010/57

Centre funéraire de Montoie. Ultime étape de la réfection des toitures. Remplacement de l'ensemble des vitrages du bâtiment et des verrières des chapelles A et B. Rafraîchissement des peintures. Rénovation du revêtement de sol de tous les couloirs de service. Réfection des conduites d'eau froide. Remplacement du mobilier des halls des chambres mortuaires.

Rapportrice : M^{me} Martine Fiora-Guttmann (LE)

Discussion

M. Jean-François Cachin (LE) qui dépose une motion d'ordre ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sécurité publique et Sports (SPS), Jean-François Cachin (LE).

<i>Discussion sur la motion d'ordre</i>	M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Mme Martine Fiora-Guttman (LE) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Mme Thérèse de Meuron (LE) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
<i>Vote sur la motion d'ordre</i>	Les voix du Conseil se répartissent comme suit : 36 oui, 36 non et 1 abstention. Le Président tranche en faveur du non. Cela étant, le Conseil par 36 oui, 37 non et 1 abstention, refuse la motion d'ordre.
<i>Discussion</i>	M. Pierre-Antoine Hildbrant (LE) <u>qui demande un renvoi du vote</u> . Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le vote est renvoyé à la prochaine séance du Conseil.
<i>Discussion (suite)</i>	M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Charles-Denis Perrin (LE) ; M. Guy-Pascal Gaudard (LE).
Rapport s/Rapport-préavis N° 2010/38	Efficacité énergétique, économie d'énergie et réduction des émissions de CO₂. Réponse à une motion et à quatre postulats. <u>Rapporteur</u> : M. Nkiko Nsengimana (Les Verts)
<i>Discussion particulière sur motion Trezzini</i>	M. Giampiero Trezzini (Les Verts) <u>qui dépose un amendement</u> ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; M. Charles-Denis Perrin (LE) ; Mme Esther Saugeon (UDC) ; M. Jean Meylan (SOC) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels (SI) ; M. Alain Hubler (AGT) ; M. François Huguenet (Les Verts) <u>qui dépose un amendement</u> .
<i>Discussion particulière sur postulat Perrin « information en matière d'énergie »</i>	M. Charles-Denis Perrin (LE).
<i>Discussion particulière sur postulat Perrin «réduction émissions CO² »</i>	M. Charles-Denis Perrin (LE).
<i>Discussion particulière sur postulat Nsengimana</i>	M. Nkiko Nsengimana (Les Verts).
<i>Discussion particulière sur postulat Voiblet</i>	M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Yves Ferrari (Les Verts) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels (SI).

<i>Discussion sur les modalités des votes</i>	M. Giampiero Trezzini (Les Verts) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels (SI) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; M. Giampiero Trezzini (Les Verts) ; M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; M. Pierre Santschi (Les Verts).
<i>Amendement de M. Giampiero Trezzini s/conclusion n°3 Dépôt</i>	<i>Conclusion 3 : supprimée.</i>
<i>Amendement de M. François Huguenet s/conclusion n°6 Dépôt</i>	« Pour la conclusion 6 du préavis 2010/38, retour à la formulation figurant dans le préavis municipal, soit : « d'approuver la création d'un poste de responsable du centre Contact énergies (1 EPT, assistant cl. 13-09) et de compenser cette charge par un prélèvement équivalent sur le Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables (montant maximum de 130'000 francs par an) pour la durée de fonctionnement de ce centre ». ».
<i>Vote s/conclusion n° 1</i>	Le Conseil, par 31 oui, 36 non et 4 abstentions, approuve la conclusion n° 1 de la commission, de refuser le projet demandé par la motion de M. Trezzini intitulée « Thermographie aérienne de la ville de Lausanne ».
<i>Vote s/conclusion n° 2</i>	Sans objet du fait du vote de la conclusion n°1.
<i>Vote s/conclusion n° 3</i>	Le Conseil, par 54 oui, 2 non et 14 abstentions, approuve la conclusion n° 3 de la commission d'accepter, en tant que contre-projet, les actions proposées par la Municipalité dans le domaine des économies d'énergie.
<i>Vote s/conclusion n° 4</i>	Le Conseil, par une majorité de oui et 6 abstentions, approuve la conclusion n° 4 de la commission d'autoriser la Municipalité à prélever un montant maximum de Fr. 500'000.– directement sur le Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables pour soutenir la réalisation de bilans (CECB, cahier technique SIA 2031 ou Display) – jusqu'à l'entrée en vigueur d'un certificat cantonal obligatoire – et de diagnostics énergétiques à hauteur de 40% de leur coût, mais au maximum de Fr. 2000.– par bénéficiaire.
<i>Vote s/conclusion n° 5</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 1 abstention, accepte la conclusion n° 5 de la commission d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Charles-Denis Perrin : « Pour une politique et des mesures financières claires et transparentes en matière d'encouragement à la production d'énergie renouvelable et d'utilisation rationnelle de l'énergie ».
<i>Discussion s/amendement de M. François Huguenet</i>	M. Charles-Denis Perrin (LE) ; M. Giampiero Trezzini (Les Verts) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de SI ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Alain Hubler (AGT) ; Mme Thérèse de Meuron (LE) ; M. Philippe Mivelaz (SOC) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de SI ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE).

<i>Vote s/amendement de M. François Hugenet</i>	<p>Votent oui les Conseillers qui acceptent l'amendement. Votent non, les Conseillers qui refusent l'amendement.</p> <p>Le Conseil, par 46 oui, 23 non et 5 abstentions, accepte l'amendement de M. François Hugenet.</p>
<i>Vote s/conclusion n° 6 amendée</i>	<p>Le Conseil, par une majorité de oui, une quinzaine de non et 3 abstentions, accepte la conclusion n° 6 telle qu'amendée d'approuver la création d'un poste de responsable du centre Contact énergies (1 EPT, assistant cl.13-09) et de compenser cette charge par un prélèvement équivalent sur le Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables (montant maximum de Fr. 130'000.– par an) pour la durée de fonctionnement de ce centre.</p>
<i>Vote s/conclusion n° 7</i>	<p>Le Conseil, par une majorité de oui, 2 non et 1 abstention, accepte la conclusion n° 7 de la commission d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 400'000.– pour assurer, suite à l'introduction de leur nouveau logo, la cohérence de l'image des Services industriels et de leurs différents produits et prestations.</p>
<i>Vote s/conclusion n° 8</i>	<p>Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 2 abstentions, accepte la conclusion n° 8 de la commission d'autoriser la Municipalité à amortir entièrement les dépenses liées à ce crédit, dans l'année où elles sont effectuées.</p>
<i>Vote s/conclusion n° 9</i>	<p>Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 2 abstentions, accepte la conclusion n° 9 de la commission d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Charles-Denis Perrin et consorts : « Marquer son époque de son empreinte OUI, mais pas avec du CO₂ »</p>
<i>Vote s/conclusion n° 10</i>	<p>Le Conseil, par une majorité de oui et 2 abstentions, accepte la conclusion n° 10 de la commission d'approuver le principe d'un financement supplémentaire de Fr. 500'000.– par année durant 4 ans (extensions ordinaires 2011 à 2014) pour accélérer le déploiement et la densification du réseau Sud de chauffage à distance, avec compensation par prélèvement équivalent sur le Fonds de réserve et de renouvellement du chauffage à distance (opération neutre par rapport au plan des investissements).</p>
<i>Vote s/conclusion n° 11</i>	<p>Le Conseil, par une majorité de oui et 3 abstentions, accepte la conclusion n° 11 de la commission d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Nkiko Nsengimana « Pour un plan d'action d'amélioration de l'efficacité énergétique ».</p>
<i>Vote s/conclusion n° 12</i>	<p>Le Conseil, par une majorité de oui et 1 abstention, accepte la conclusion n° 12 de la commission d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Claude-Alain Voiblet et consorts « Puits de carbone, notre ville a-t-elle un potentiel à exploiter ? ».</p>
<i>Vote formel sur le préavis tel qu'amendé</i>	<p>Le Conseil, par majorité de oui et 5 abstentions, approuve les conclusions de la commission, soit décide :</p>

1. de refuser le projet demandé par la motion de M. Trezzini intitulée « Thermographie aérienne de la ville de Lausanne » et d'accepter, en tant que contre-projet, les actions proposées par la Municipalité dans le domaine des économies d'énergie ;
2. d'autoriser la Municipalité à prélever un montant maximum de Fr. 500'000.– directement sur le Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables pour soutenir la réalisation de bilans (CECB, cahier technique SIA 2031 ou Display) – jusqu'à l'entrée en vigueur d'un certificat cantonal obligatoire – et de diagnostics énergétiques à hauteur de 40% de leur coût, mais au maximum de Fr. 2000.– par bénéficiaire ;
3. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Charles-Denis Perrin : « Pour une politique et des mesures financières claires et transparentes en matière d'encouragement à la production d'énergie renouvelable et d'utilisation rationnelle de l'énergie » ;
4. d'approuver la création d'un poste de responsable du centre Contact énergies (1 EPT, assistant cl. 13-09) et de compenser cette charge par un prélèvement équivalent sur le Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables (montant maximum de Fr. 130'000.– par an) pour la durée de fonctionnement de ce centre ;
5. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 400'000.– pour assurer, suite à l'introduction de leur nouveau logo, la cohérence de l'image des Services industriels et de leurs différents produits et prestations ;
6. d'autoriser la Municipalité à amortir entièrement les dépenses liées à ce crédit, dans l'année où elles sont effectuées ;
7. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Charles-Denis Perrin et consorts : « Marquer son époque de son empreinte OUI, mais pas avec du CO₂ » ;
8. d'approuver le principe d'un financement supplémentaire de Fr. 500'000.– par année durant 4 ans (extensions ordinaires 2011 à 2014) pour accélérer le déploiement et la densification du réseau Sud de chauffage à distance, avec compensation par prélèvement équivalent sur le Fonds de réserve et de renouvellement du chauffage à distance (opération neutre par rapport au plan des investissements) ;
9. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Nkiko Nsengimana « Pour un plan d'action d'amélioration de l'efficacité énergétique » ;
10. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Claude-Alain Voiblet et consorts « Puits de carbone, notre ville a-t-elle un potentiel à exploiter ? ».

Clôture

La séance est levée à 20 h 25.

Le président :

La secrétaire :

.....

.....